

Secularization of religious assets in Enlightenment Europe (Paris, 27 Nov 24)

Paris, Nov 27, 2024

Deadline: Jun 30, 2024

Gernot Mayer, Universität Wien

Secularization of religious assets in Enlightenment Europe: urban development, architecture, and art works.

[For French Version scroll down]

Organizers:

Ronan Bouttier, Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Gernot Mayer, University of Vienna

Raluca Muresan, Sorbonne Université

Scientific Committee:

Jean-Philippe Garric, Professor, Université Panthéon-Sorbonne, HiCSA

Richard Kurdiovsky, Interim Director of the Department of Art History, Austrian Academy of Sciences, Vienna

Olga Medvedkova, Director of Research, CNRS, Centre André Chastel

Émilie d'Orgeix, Director of Research, École Pratique des Hautes Études (EPHE)

The suppression of the Society of Jesus in 1773 marks the last step of the Order's progressive dissolution initiated fifteen years earlier, in Europe and in its colonies. This act of suppression was the culmination of a broader secularisation movement concerning religious congregations across Europe, from the 1760s to the French Revolution. In most cases, the State intended to take over the management of properties belonging to religious congregations described as useless for the common interest. Whether driven by reformatory or by economic interests, all acts of suppression and secularisation had the same consequences: a large number of movable assets and real property, estates and art works were either reallocated to other religious congregations or put on sale, when not confiscated altogether.

Several studies have already investigated the dispersal of abolished congregations' assets in different parts of Enlightened Europe, but a broader overview is yet to be drawn. Furthermore, it is necessary to define common characteristics of confiscation procedures and real properties' functional transformations during the three decades before the nationalisation of Church property undertaken in France in 1789. Besides, change of religious buildings' ownership often led to their reconversion, and eventually to their architectural transformation. Rehabilitation, dispersal or destruction procedures of seized properties also must be taken into consideration. It is also important to broaden this inquiry to the transformation of the surroundings of these former

religious properties because this process precipitated changes in the overall urban fabric as well as in the appropriation of urban space. Eventually, these changes of ownership involved movable assets and art works of the dissolved religious congregations. In this regard, one need also pay attention to works' functional alterations, as they were attributed to other religious communities or to secular institutions and individuals. Therefore, our inquiry extends to the consequences of the largescale sales of art works on the collecting market.

We welcome proposals on following themes:

- Issues and procedures of architectural property confiscation in Europe and in its overseas territories.
- Inhabiting and exploiting seized religious properties.
- Dismantling seized properties and movable assets: procedures of architectural dismantling, networks and procedures of sale

Each paper should be 20 minutes long; the accepted languages are French and English.

The conference will take place on 27th November in Paris, at the INHA (Institut National d'Histoire de l'Art).

We look forward to reading your submissions of a maximum of 250 words, along with a CV and publications list. We require the contributors to send their submissions to secularisations@gmx.fr, and to entitle their submitted files as following: NAME_FORNAME_prop secularisations and NAME_FORNAME_CV.

Submissions deadline: June 30, 2024.

LA SECULARISATION DES ETABLISSEMENTS RELIGIEUX DANS L'EUROPE DES LUMIERES : VILLE, ARCHITECTURE ET ŒUVRES D'ART

Organisateurs

Ronan Bouttier, Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Gernot Mayer, Universität Wien

Raluca Muresan, Sorbonne Université

Comité scientifique :

Jean-Philippe Garric, Professeur, Université Panthéon-Sorbonne, HiCSA

Richard Kurdiovsky, directeur intérimaire du Département Histoire de l'art, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Vienne

Olga Medvedkova, Directrice de recherche, CNRS, Centre André Chastel

Émilie d'Orgeix, Directrice d'Études, EPHE

La suppression de la Compagnie de Jésus en 1773 constitue le dernier acte de la dissolution progressive de l'ordre engagée quinze ans auparavant, en Europe et dans ses colonies. Évènement retentissant par son ampleur, il apparaît également comme le point d'orgue d'un mouvement de sécularisation plus large qui touche les congrégations religieuses en Europe, entre les années 1760 et la Révolution française. Dans la plupart des cas, l'État entend mettre de l'ordre dans la gestion des biens de communautés ecclésiastiques jugées déliquescents. Qu'elles soient animées par un esprit de réforme ou de prédation, suppressions et sécularisations produisent les mêmes conséquences : un nombre considérable de biens mobiliers et immobiliers,

des propriétés foncières et des œuvres d'art sont redistribués à d'autres communautés religieuses ou mis sur le marché quand ils ne sont pas saisis d'office.

Si des travaux ont étudié ce processus de dispersion en différents endroits de l'Europe des Lumières, un panorama plus complet reste à dessiner. Il importe en particulier de définir les caractéristiques communes aux procédures de confiscation puis aux changements d'usage des biens immobiliers saisis sur les communautés religieuses, ce dans le demi-siècle qui précède, en France, la nationalisation en 1789 des biens du clergé. Par ailleurs, le changement de propriété des édifices ecclésiastiques pose souvent la question de leur reconversion et, par conséquent, de leur transformation. En ce sens, il paraît nécessaire de porter le regard sur les procédures de réhabilitation, de démembrement ou de destruction des propriétés confisquées. En outre, il est important d'ouvrir la réflexion à l'étude de l'impact sur la transformation des abords des établissements religieux, engendrant des mutations dans le tissu de la ville et dans l'appropriation de l'espace urbain. Enfin, ces mutations de propriété ont également touché directement les biens mobiliers et artistiques des communautés religieuses supprimées. Dans ce domaine, il reste en particulier à mesurer leur effet sur la transformation d'usage des œuvres de dévotion attribuées à d'autres communautés ou acquises par des institutions ou des laïcs. En perspective de cette approche de l'objet de la sécularisation des biens du clergé dans les dernières décennies des Lumières, la réflexion pourra s'ouvrir à l'examen des effets de la vente d'un grand nombre d'œuvres d'art sur le marché du collectionnisme.

Les propositions de communication pourront s'articuler autour de l'un ou de plusieurs des axes suivants :

- Confisquer l'architecture en Europe et dans ses territoires ultramarins : enjeux et procédures
- Habiter et exploiter un bien religieux confisqué
- Fractionner un patrimoine confisqué : démembrement architectural, réseaux et mécanismes de ventes

La journée d'études aura lieu le 27 novembre 2024 à l'INHA, salle Vasari.

Les communications dureront 20 minutes chacune. Les langues de la journée d'études sont le français et l'anglais.

Veillez soumettre votre proposition à secularisations@gmx.fr en français ou en anglais. Elle devra être longue de 250 mots maximum et sera accompagnée d'un curriculum vitae et une liste des publications. Nous vous prions d'intituler vos fichiers NOM_PRENOM_prop-secularisation et NOM_PRENOM_CV.

Date limite pour la soumission des propositions : 30 juin 2024.

Reference:

CFP: Secularization of religious assets in Enlightenment Europe (Paris, 27 Nov 24). In: ArtHist.net, May 19, 2024 (accessed Apr 29, 2026), <<https://arthist.net/archive/41858>>.